

Renforcement des gestes barrières et dose de rappel

Ouverture d'un centre de vaccination à Cergy.

Suite à l'émergence d'une cinquième vague de contamination au COVID-19, Le gouvernement a décidé de renforcer les gestes barrières et d'ouvrir l'injection de la dose de rappel à tous les adultes. Concrètement, dans le Val d'Oise le taux d'incidence est de 4457 cas / 100 000 habitants au 17 janvier 2022.

Ce taux a incité le préfet à rétablir le **port du masque obligatoire dans l'espace public** pour toutes les communes **du Val d'Oise**.

Le port du masque redevient aussi obligatoire dans tout lieu recevant du public.

La durée de validité d'un test PCR négatif est réduite de 72 à 24 heures.

86% des valdoisiens en âge de se faire vacciner sont en train ou ont complété leur parcours vaccinal. Depuis le 27 novembre 2021, ils sont éligibles à l'injection d'une dose de rappel (3ème dose), si leur parcours vaccinal initial a été achevé depuis plus de 3 mois.

L'injection peut avoir lieu sur rendez-vous auprès de son médecin ou de son pharmacien ou en centre de vaccination.

Un centre de vaccination avec 16 salles est ouvert à Cergy.

Centre de vaccination - Cergy Le Carreau
3 Rue aux Herbes

95000 Cergy

Accès handicapé.

Vaccins à ARN messenger.

Réservation sur doctolib.fr

Documents

[Nouvel arrêté sur le port du masque obligatoire - 11/2021](#)